

ADAVIRS : l'association d'aide aux victimes d'infraction et de réinsertion sociale - Yonne 89

Depuis sa création en 1989, l'ADAVIRS accompagne les personnes qui s'estiment victimes d'une infraction, en leur offrant un soutien gratuit, confidentiel et personnalisé. L'association informe sur les droits, explique les démarches judiciaires, aide à la constitution des dossiers et propose un accompagnement psychologique adapté à chaque situation.

En collaboration avec les services de justice et les partenaires locaux, l'ADAVIRS assure une prise en charge à la hauteur des attentes de l'agrément dont elle bénéficie du ministère de la justice. Elle mène également des actions de sensibilisation et de prévention pour informer le public et favoriser le respect des droits de chacun.

En 2025, l'association a accompagné plus de 2 400 victimes et réalisé près de 7 900 entretiens juridiques. Parallèlement, le dispositif de prévention de la délinquance qu'elle coordonne a permis de sensibiliser près de 6 700 jeunes aux infractions qu'ils pourraient rencontrer.

Vous estimez être victime d'une infraction ?

Contactez l'ADAVIRS au 03 86 51 66 14

ou via le formulaire de contact sur leur site Internet.